

Section 25

Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie

Motion :

Du débat scientifique et de la controverse

Notre collègue le Dr Boris Barbour, directeur de recherche au CNRS et membre de la section 25, fait l'objet de menaces de poursuites en justice dans le cadre de son activité d'administration d'un réseau social professionnel indépendant. La section 25 trouve cette situation inadmissible et réaffirme sa solidarité avec ses collègues menacés par de telles pratiques cherchant à faire taire les discussions scientifiques. La section 25 rappelle que la science progresse le plus souvent par des controverses argumentées qui précèdent à l'établissement de nouveaux consensus. Dans ce contexte elle s'aligne sur la position du COMETS * pour rappeler avec fermeté son attachement au respect du débat scientifique, où les procédures judiciaires ne sauraient avoir leur place. »

<https://comite-ethique.cnrs.fr/com-jurid/>

Philippe Faure
Président de la Section 25

Motion adoptée le : 10 juin 2021
21 votants [21] oui, [21] abstention, [0] non

Destinataires :

- Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- Alain SCHUHL, directeur général délégué à la recherche
- André Le Bivic, directeur de l'Institut de biologie
- Bernard POULAIN, directeur scientifique adjoint
- Olivier COUTARD, président de la CPCN
- Francesca GRASSIA, secrétaire générale du Comité national